

Discours de M. Soret, Ambassadeur

Délégation de l'Union européenne en République du Tchad

Célébration de l'adhésion du Tchad à la Convention sur l'eau, 21 Novembre 2018

Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les ambassadeurs chers collègues Mesdames et Messieurs les représentants des administrations, Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales, Mesdames et Messieurs en vos rangs et qualités.....

Je suis très content de pouvoir participer aujourd'hui à cette cérémonie officielle pour célébrer l'adhésion du Tchad à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau).

Je voudrais féliciter, une fois de plus, le Tchad non seulement pour avoir accédé à cette Convention sur l'eau, mais pour être **le premier** pays hors de la région paneuropéenne à reconnaître l'importance de cette adhésion avec tout ce qu'elle représente en termes de prévention des conflits, de stabilité régionale et de paix.

Étant donné que 40% de la population mondiale vit à proximité de bassins hydrographiques et d'aquifères partagés et que 80% de l'eau disponible en Afrique subsaharienne provient de réserves d'eau traversant les frontières nationales, la gestion et la coopération en termes des ressources en eau transfrontalières demeure cruciale et pas seulement pour son rôle dans le développement durable, l'intégration économique, la réduction de la pauvreté et la croissance économique, mais aussi en tant **qu'instrument de paix et de sécurité**.

Tout ça est d'autant plus important dans un pays comme **le Tchad**, confronté à d'importants problèmes/défis en termes d'accès à l'eau et de gestion de l'eau et qui dépend de façon très importante des ressources en eau de surface et des systèmes aquifères qu'il partage avec ses Pays voisins — le Niger, le Nigeria, le Cameroun, la République centrafricaine, la Libye et le Soudan.

Dans un contexte global très affecté par le changement climatique et où la pénurie d'eau est croissante et reconnue comme un de 5 risques majeurs, il devient fondamental d'assurer une coopération efficace entre les pays en matière de gestion des ressources en eau et l'accès du Tchad représente, sans doute, un pas très important en offrant des nouvelles perspectives de renforcement de la coopération transfrontalière en Afrique. En effet cette convention pour le Tchad ne prendra réellement toute sa valeur que dans la mesure où les pays frontaliers et les pays partageant le même bassin hydrographique que le Tchad y adhèrent également. Ce sont donc tous les pays autour du Lac Tchad, le Niger, le Nigeria et le Cameroun mais aussi la

République Centrafricaine, le Soudan et la Libye. Une action conjointe entre l'UE et l'UNECE sera mise en œuvre à partir du 2019 pour accompagner les pays intéressés dans leurs démarches d'accès.

Ainsi, l'UE sera à côté du Tchad pour faciliter le dialogue politique avec l'ensemble des pays concernés comme elle l'est déjà dans le cadre de programmes régionaux tel le RESILAC dédié au renforcement de la résilience des populations autour du lac Tchad financé sur le fonds fiduciaire d'urgence ou le programme ECOFAC VI avec un projet de surveillance environnementale transfrontalière financé par le fonds européen de développement.

Comme ambassadeur au Tchad et représentant de l'UE je suis fier de pouvoir affirmer que l'UE s'engage pleinement, depuis toujours, à soutenir tous les efforts nécessaires pour renforcer l'intégration régionale. A ce titre je voudrais vous annoncer que le Conseil de l'UE a adopté le 19 novembre des conclusions sur la diplomatie de l'eau en tant qu'instrument de paix, de sécurité et de stabilité

Dans ce cadre nous ne pouvons donc que nous réjouir de voir l'UE et le Tchad ensemble dans les efforts de faire de l'eau un instrument de coopération entre les pays plutôt qu'une source de conflit et nous espérons que les autres pays ici présents suivront l'exemple du Tchad en accédant à cette importante Convention.